

# Déchets dans le Var: mais où va-t-on les enfouir?

Le préfet Jean-Luc Videlaine lance une alerte sur la gestion des déchets – soit 600 000 tonnes par an. Les sites de stockage varois seront très vite saturés. À moins de s'attaquer au problème

Vider ses poubelles. Et pouvoir continuer de le faire. Ce geste anodin est susceptible de devenir rudement complexe ces prochaines années dans le Var. Ou pour le moins, beaucoup plus cher. Celui qui le dit – et a tenu à le faire savoir – n'est autre que le préfet du Var, Jean-Luc Videlaine.

«Pour le dire de façon claire, on va vers des ennuis à courte échéance», annonce le préfet dans un entretien à *Var-matin*. Plusieurs sites de stockage vont arriver à saturation à une échéance proche. Nous parlons de mois, ou de quelques années.» Autant dire, demain.

Une réunion s'est tenue hier en préfecture, à laquelle étaient conviés une cinquantaine d'élus locaux, de la Région et du Département, ainsi que les représentants du monde économique.

En cas d'échec, les Varois pourraient être contraints d'«exporter» des déchets. À ce jour, le Var est capable de traiter ses propres déchets – 600 000 tonnes par an. Pour combien de temps encore?



Le préfet du Var dans son bureau, hier. Jean-Luc Videlaine met un coup de pression. Si rien n'est fait, les Varois seraient contraints d'exporter une partie de leurs déchets? (Photo Patrick Blanchard)

## Appel à la « lucidité »

« J'appelle les élus et le monde économique varois à la lucidité. Les installations actuelles vont fermer, elles arrivent à saturation à une échéance proche. Ce n'est pas une problématique nouvelle, en toute logique, les maires devraient en être conscients. S'il n'y a pas de lucidité, il n'y a pas de solution. Les dossiers à l'étude pour créer de nouveaux sites d'enfouissement dans le Var sont en état d'avancement inégal. Même s'ils aboutissaient, il y a un différentiel entre le volume de déchets à stocker et les capacités. Depuis 2015, c'est la Région qui est chargée de la planification du traitement des déchets – loi de décentralisation. Ce qui reste de la compétence de l'État, ce sont les autorisations de stockage. »

Jean-Luc Videlaine, préfet du Var.

# La liste des cinq points chauds

## ► [Saturé] Le Balançon

Commune : Le Cannet-des-Maures.  
Autorisation : 255 000 tonnes par an.  
Possible fermeture : été 2018.

Gestionnaire du Balançon, le groupe Pizzorno «manifeste le souhait d'ouvrir un nouveau casier de stockage», cinquième du genre, explique Jean-Pierre Laborde, chef de la Dréal dans le Var. Or, «cette ouverture entre en contradiction avec les documents d'urbanisme en vigueur» au Cannet-des-Maures. D'où une décision de refus de la préfecture.

Le moyen de contourner l'obstacle serait de faire reconnaître que ce casier n° 5 (1,2 million de tonnes) relève «d'un projet d'intérêt général». Fin mai, Pizzorno a pré-

senté une demande en ce sens. Le préfet n'a pas encore pris de décision mais il s'est exprimé sur le dossier.

«Pour l'instant, je vois cette demande avec réticence. Lors de l'extension précédente, c'était en 2008, le discours était clair: "C'est la dernière fois, c'est pour se donner le temps afin de chercher des solutions". Or nous sommes neuf ans plus tard.

Vu les quantités de déchets stockés et les autorisations en vigueur, le Balançon est susceptible d'être fermé dans environ un an. Le plus gros site d'enfouissement de déchets du Var fermera-t-il ses portes à l'été 2018?



Au Balançon, 15 millions de tonnes sont déjà enfouies.

(Photo Valérie Le Parc)

## ► [Saturé] Roumagayrol

Commune : Pierrefeu.  
Autorisation : 125 000 tonnes par an.  
Possible fermeture : printemps 2019.

Un dossier d'extension du site de stockage a été déposé fin 2016, mais est suspendu à l'avancée du projet de contournement de Pierrefeu, en lien avec la circulation des camions sur la commune. «Coup de tonnerre», comme le dit le préfet, la déclaration d'utilité publique a été annulée par le tribunal administratif de Toulon. En attendant l'issue de la procédure d'appel, le dossier des déchets est bloqué, car celui de la route n'est pas réglé.

Tel qu'il existe, le site serait saturé, au printemps 2019.

## ► [En attente] Le Pied de la chèvre

Commune : Ginasservis.  
Autorisation : 21 500 tonnes par an.  
Fermé depuis novembre 2016.

Fermé parce que saturé, le site reste suspendu à la production de «compléments techniques», demandés par les services de

l'État. «Il manque des pièces, mais on peut être serein sur la viabilité à terme», rassure la Dréal. «Ginasservis est important, car le site est lié au projet TechnoVar [traitement et valorisation de déchets]», poursuit le préfet. L'autorisation sollicitée à l'avenir concerne 27 000 tonnes de déchets par an.

## ► [À l'étude] Rehausse des Lauriers

Commune : Bagnols-en-Forêt.  
Autorisation demandée : 80 000 t/an.

Le dossier est en attente de compléments techniques.

## ► [À l'étude] Le Vallon des Pins

Commune : Bagnols-en-Forêt.  
Autorisation demandée : 75 000 t/an.

Le projet prévoit de recevoir une part de déchets des Alpes-maritimes (région de Cannes et Lérins). Or, le plan départemental toujours en vigueur (celui de 2004) interdit l'importation de déchets. Pour cette raison, le dossier est factuellement irrecevable à ce jour.

## Chiffres choc

### ■ Exporter des déchets ?

- Complexe, car il faut trouver des sites hors département.
- Coûte plus cher à celui qui est *in fine* le producteur de ces déchets, le Varois lambda et les entreprises varoises.
- Contraire à tous les principes visant à limiter le nombre de camions sur les routes.
- Contraire au principe d'être capable de gérer soi-même les déchets qu'on génère.

### ■ Combien de tonnes ?

Selon les scénarii, le déficit de capacité de stockage monterait de 30 000 à 65 000 tonnes, dès 2018. Et de 110 000 tonnes à 290 000 tonnes en 2020.

### ■ À quel prix ?

Les services de l'État ont fait le calcul sur un trajet entre le Balançon et les Bouches-du-Rhône. À 50 euros la tonne, et en reprenant les estimations, le surcoût irait au mieux de 1,5 million d'euros... à plus de 14,5 millions, dans le pire scénario. Des poubelles en or ?